

SENET 2 D

Détergent, Désodorisant

1. PROPRIETES :

Nettoyant pour l'entretien journalier des sols.
Disponible en bidon et en dosette.

10 Parfums au choix : *ambiance, marine, pin, citron vert, pamplemousse, fraise, pomme, floral, lavande, muguet, fruité.*

2. MODE D'EMPLOI :

S'utilise à raison de 50 ml pour un seau 8 litres d'eau, Senet 2D convient particulièrement au nettoyage des sols, carrelages et surfaces dures lavables. Peut s'utiliser en autolaveuse.
Il ne nécessite pas de rinçage et laisse une agréable odeur.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide fluide limpide coloré selon le parfum
pH :	6 +/- 1
Densité :	1 +/- 0.01
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Contient parmi d'autres composants : (règlement CE N°648/2004 et 907/2006)	Pour plus de détail, notamment les fragrances allergisantes, se référer à la fiche de données de sécurité.

4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 12 x 1 L (uniquement pour les parfums pin, citron vert, floral, lavande)

Carton de 4 x 5 L.

Carton de 250 dosettes x 20 ml (uniquement pour les parfums citron/citron vert 002B61502, fleurs blanches 002J61502 et ambiance 002A61502)

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Tenir hors de portée des enfants.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy : + 33 (0)3 83 22 50 50.

N° de téléphone en cas d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande ou sur le site www.hydrachim.fr.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

N° de révision 0605 et 0615-V3_23-09-2019